

Réf: Dossier N° 113797

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA GLOIRE SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA EN  
FACE DU COLLEGE CHRISTINE ET NON LOIN COLLEGE LES  
ELYSEES, Lot 452, Ilot 4251

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA GLOIRE SARL »

Objet : ENSEIGNEMEN  
T

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA EN FACE DU COLLEGE CHRISTINE ET NON LOIN COLLEGE LES ELYSEES, Lot 452, Ilot 4251

Dirigeant(s): M DEMBELE IDRISSE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B13-04972 du 07/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24635/GTCA/RC/2022 du 07/06/2022

